
5. Surveillance

Les fonctions de surveillance comprennent l'attribution des tâches aux employés, le contrôle de la quantité et de la qualité du travail et l'appréciation du rendement des employés.

À l'administration centrale et aux bureaux régionaux des passeports de Montréal, Frédéricton et Ottawa

La surveillance sera assurée selon les exigences linguistiques du poste subalterne. Ainsi :

- les titulaires de postes unilingues seront surveillés dans la langue du poste;
- les titulaires de postes réversibles seront surveillés en anglais ou en français selon la langue que le titulaire a indiqué comme étant la langue officielle de son choix;
- les titulaires de postes bilingues seront surveillés dans la langue officielle de leur choix.

À tous les autres bureaux régionaux des passeports

Vous serez surveillé dans la langue officielle de la majorité de la population de la province dans laquelle est située votre unité de travail.

6. Communications entre les bureaux

Puisque l'anglais et le français sont les langues de travail à l'administration centrale, aux bureaux régionaux des passeports de Montréal, Frédéricton et Ottawa et aux missions, les communications